



Le 8 février 2011

Par courriel et par poste

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télééc. : (514) 289-5197
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement 2011-2020 du
Distributeur
Dossier Régie : R-3748-2010
Notre dossier : R000380 FE

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec Distribution (« le Distributeur ») s'oppose à la demande de report demandée hier, le 7 février 2011 par Énergie Brookfield Marketing (EBM). La participation de EBM à la phase 2 du dossier R-3669-2008 n'est pas une raison suffisante pour réclamer un tel report notamment dans la mesure où le plan d'approvisionnement a été déposé il y a déjà plus de trois mois, le 1^{er} novembre 2010, et qu'il était donc loisible à EBM d'organiser la répartition de son temps pour participer à ces deux dossiers.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Éric Fraser*

Éric Fraser
ÉF/js

c.c.: Intervenants (par courriel seulement)